



L'INFO DE L'ECO 91

4 juillet 2013

N°28

COUR DES COMPTES AUSTÈRES: LE GOUVERNEMENT OBTEMPÈRE

A la suite de la publication du rapport annuel de la Cour des comptes sur la situation et les perspectives des finances publiques, le 27 juin, le gouvernement en a derechef admis les grandes lignes, ainsi que la nécessité des nouvelles coupes dans les dépenses publiques qu'elle réclame. La presse n'a pas manqué de relever cet alignement.

Le Point

«Ce que la Cour des comptes recommande, dicit un conseiller présidentiel interrogé par Le Parisien, «ouvre des brèches dans lesquelles Hollande va ensuite pouvoir s'engouffrer» en s'appuyant sur «l'expertise d'une institution indépendante». Une aubaine pour François Hollande.»

Le Journal du Dimanche

Et ça n'a pas traîné: il faut savoir se servir d'un rapport tant qu'il est chaud. «Le couperet est tombé pour une dizaine de ministres. Écologie, Défense, Agriculture, Sport... verront leurs moyens amputés de l'ordre de 800 millions d'euros net l'an prochain. Les économies annoncées par le gouvernement se concrétisent. Le budget de l'État doit ainsi baisser en valeur absolue. Du jamais vu sans doute depuis les années 1930.» Bref, «le budget pour 2014 monte d'un cran dans la rigueur». Et ce n'est pas un cran d'arrêt. Juste une coupe au rasoir.

Le Monde

Et bien effilée: le gouvernement a transmis à la commission des finances du Palais-Bourbon des informations sur le volet dépenses du projet de loi de finances (PLF) pour 2014. Et il en ressort que «l'exécutif a prévu de faire 14 milliards d'euros d'économies en 2014, de diminuer de 4% les moyens affectés aux opérateurs et de maintenir l'austérité salariale dans la fonction publique». Soit des «décisions en ligne avec les préconisations de la Cour des comptes».

Le Nouvel Obs

Depuis Bruxelles, le chef de l'État, bon prince, a déclaré que les «fonctionnaires ne doivent pas être une variable d'ajustement pour assainir les finances de la France», car, voyez-vous, «ce serait trop simple de penser qu'on peut régler les problèmes de finances publiques de notre pays [...] avec la variable d'ajustement que seraient les fonctionnaires». Pourtant: «Qu'est-ce que je demande aux fonctionnaires? C'est de ne pas avoir d'augmentation du point d'indice», a lancé le chef de l'État. Un point, c'est tout?

Le Bien Public

Non, car la Cour demande également la tête d'autres variables, dont «un coup de frein à court terme pour certaines dépenses sociales, et, sans s'immiscer dans le débat, elle délivre quelques messages pour la future réforme des retraites». Entre autres, «le gel de la valeur du point de la fonction publique, une moindre progression de l'Objectif national de dépenses d'assurance-maladie (Ondam), mais aussi une moindre revalorisation de certaines prestations sociales. Ces revalorisations inférieures à l'inflation ou modulations pourraient concerner, selon lui, les pensions de retraite, les prestations familiales et les aides au logement». Le temps est toujours aux variables...



Secrétaire Départementale : Sabine TRIQUENAU (SIP Etampes ☎ 01.69.92.65.12)
Secrétaires adjoints : Lionel BOYER (SIP Evry) Alain FILIPPI (CFP Montgeron)
Permanent : Frank SAINTOL (DDFIP ☎ 01.69.47.19.62)
Trésorière : Cécile COMOTTO (SIP Evry ☎ 01.69.36.69.50)
Courriel : fo.ddfip91@dgfip.finances.gouv.fr
Site web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/091/>